

## Migration : des députés demandent à leur tour une convention citoyenne



Paris, le 6 juin 2023 - À l'initiative de l'association *Pour une convention citoyenne sur la migration*, sous le parrainage de Stella Dupont (REN) et Benjamin Lucas (ECO-NUPES), 25 députés et leurs collaborateurs se rencontraient ce matin autour d'experts de la démocratie participative et des migrations. L'objectif : mieux comprendre le format des conventions citoyennes et ses applications possibles autour du sujet de la migration.

**Stella Dupont**, députée du Maine-et-Loire a ouvert les échanges: *“Je pense que l'outil de convention citoyenne peut prendre toute sa place dans notre démocratie. En matière de migration, il y a beaucoup de désinformation et d'instrumentalisation. Quelle que soit l'actualité législative, ces travaux pourront nourrir notre travail de législateur”.*

*“La 22e loi Asile et Immigration arrive dans un moment de jeu partisan vicieux, dont les termes ne correspondent pas à la réalité de ce que sont les migrations dans le monde et en France. Donnons la parole aux premiers concernés, et faisons confiance aux citoyens.”* a ensuite ajouté **Benjamin Lucas**, député des Yvelines.

Les échanges ont permis d'apporter aux députés des précisions sur la complémentarité des conventions citoyennes, mises en œuvre par la Conseil Economique Social et Environnemental, avec le travail législatif. A ce titre, **Kenza Occansey**, Vice-Président du CESE a précisé: *“Le rôle du CESE est d'éclairer la prise de décision publique en donnant la vision de la société civile. Les conventions citoyennes ne sont pas faites pour écrire la loi, mais pour servir de réflexion au sein de la société. Il ne s'agit pas de remplacer le travail parlementaire, mais de trouver un nouveau moyen de construire les politiques publiques. A la fin il n'y a pas de vainqueur ni de perdant : tout le monde est écouté.”*

*“Sur la convention citoyenne “fin de vie”, nous avons voulu faire confiance au processus et nous avons pu observer la puissance incroyable du collectif. Les citoyens ne sont pas des parlementaires, ils veulent néanmoins être associés à la prise de décision politique, ainsi les conventions citoyennes se*

*révèlent un nouveau maillon indispensable dans la prise de décision”. a poursuivi Claire Thoury, conseillère au CESE et présidente du comité gouvernance de la convention sur la fin de vie, “Il n’y a pas de sujet dont une convention citoyenne ne peut s’emparer, le sujet des migrations doit pouvoir être traité. On demande aux citoyens de tracer un chemin que l’espace politique classique a du mal à tracer, car il est perturbé par trop de représentations d’intérêt. Dans une convention citoyenne, on peut ne pas être d’accord et se parler, ce dispositif démocratique permet d’atténuer les polarisations extrêmes. Ce serait une preuve de courage politique de la part de l’exécutif que de tenir une convention citoyenne sur la migration”.*

**Ces échanges riches confirment que sur la migration, une convention citoyenne sera en mesure de proposer un débat apaisé et faire des propositions qui préparent et permettent un travail législatif consensuel. Des députés de divers bords politiques en sont convaincus.**

\* \* \*

**A propos de l’appel à la tenue d’une convention citoyenne sur la migration:** issu d’un groupe de citoyens engagés et porté par l’association loi 1901 *Pour une Convention Citoyenne sur la Migration*, qui mène la campagne de mobilisation **Pour un débat apaisé** invitant les citoyens et la société civile dans son ensemble à se joindre à l’appel au Président de la République, Emmanuel Macron, et à son gouvernement, pour la tenue d’une convention citoyenne sur la migration.

#### **Contacts presse**

Robert Morel - [presse@conventioncitoyennesurlamigration.fr](mailto:presse@conventioncitoyennesurlamigration.fr) - 06 59 35 23 15

web: <http://pourundebatapaise.fr/>

*Dossier de presse complet disponible sur demande.*